

ROGER MERLE
ANDRE VITU

TRAITÉ DE DROIT CRIMINEL

PROBLEMES
GENERAUX
DE LA SCIENCE
CRIMINELLE.
DROIT PENAL
GENERAL.

EDITIONS CUJAS



SIXIÈME ÉDITION

D

858

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES¹

TOME PREMIER

PREMIÈRE PARTIE

PROBLÈMES GÉNÉRAUX DE LA SCIENCE CRIMINELLE

LIVRE I

LE PHÉNOMÈNE CRIMINEL

TITRE I

DÉFINITION DE LA DÉLINQUANCE

CHAPITRE PREMIER. — Le crime	22
Section I. — Les caractères spécifiques du crime	22
§ 1. — <i>Les traits variables du crime</i>	22
§ 2. — <i>Les traits constants du crime</i>	28
Section II. — Les frontières du crime	32
CHAPITRE II. — La criminalité	39
Section I. — L'aspect global de la criminalité	39
Section II. — Les aspects différentiels de la criminalité	42

TITRE II

GENÈSE DE LA DÉLINQUANCE

CHAPITRE PREMIER. — Les facteurs prédisposants	51
Section I. — Les facteurs anthropologiques et biologiques	51
§ 1. — <i>L'hypothèse du criminel-né</i>	52
§ 2. — <i>L'hypothèse du délinquant constitutionnel</i>	54
§ 3. — <i>L'hypothèse de la délinquance pathologique</i>	61
Section II. — Les facteurs socioculturels	63
§ 1. — <i>Les indices révélateurs d'une sociocriminogénèse</i>	64
§ 2. — <i>Les explications de la sociocriminogénèse</i>	66
Section III. — Les facteurs psychiques	72
§ 1. — <i>Les perturbations psychiques du processus de socialisation</i>	72
§ 2. — <i>Le déséquilibre des fonctions vitales</i>	77
Section IV. — Les typologies fondées sur les prédispositions	79
CHAPITRE II. — Le passage à l'acte	83
Section I. — Les conditions du passage à l'acte	83
§ 1. — <i>La personnalité criminelle</i>	84
§ 2. — <i>Les situations criminogènes</i>	87

1. Les chiffres renvoient aux pages de l'ouvrage.

Section II. — Le mécanisme du passage à l'acte	89
§ 1. — <i>Les motivations dans le passage à l'acte</i>	89
§ 2. — <i>Les processus du passage à l'acte</i>	90
§ 3. — <i>Les suites psychologiques du passage à l'acte</i>	94

LIVRE II

LA POLITIQUE CRIMINELLE

TITRE I

LES PROBLÈMES DE FOND DE LA POLITIQUE CRIMINELLE

CHAPITRE PREMIER. — Les solutions doctrinales	100
Section I. — Le système classique	100
§ 1. — <i>Histoire de la solution répressive</i>	101
§ 2. — <i>Les principes fondamentaux du droit pénal classique</i>	107
A. — Les aspects politiques de la théorie classique	107
B. — Les aspects criminologiques de la théorie classique	111
C. — Les aspects technico-juridiques de la théorie classique	116
§ 3. — <i>La critique du droit pénal classique</i>	118
Section II. — Le système positiviste	120
§ 1. — <i>La description positiviste des mécanismes de la criminalité</i>	121
A. — Le déterminisme du phénomène criminel	121
B. — L'irresponsabilité morale du délinquant	122
§ 2. — <i>La conception positiviste de la défense sociale</i>	124
Section III. — Les systèmes de défense sociale	128
§ 1. — <i>La défense sociale au début du xx^e siècle</i>	128
§ 2. — <i>Les doctrines contemporaines de défense sociale</i>	130
A. — Le mouvement de défense sociale	130
B. — La défense sociale de M. Gramatica	132
C. — La défense sociale nouvelle	134
Section IV. — Les systèmes néo-classiques	137
Section V. — Le déclin des systèmes	145
CHAPITRE II. — Les solutions positives	149
Section I. — Les forces créatrices de la législation pénale	149
Section II. — Le droit pénal des pays occidentaux	151
§ 1. — <i>L'évolution du droit pénal français</i>	151
§ 2. — <i>Les autres systèmes juridiques occidentaux</i>	158
Section III. — Le droit pénal des démocraties populaires	163

TITRE II

LES PROBLÈMES DE FORME DE LA POLITIQUE CRIMINELLE

CHAPITRE PREMIER. — Les solutions historiques	170
Section I. — Le système accusatoire	170
§ 1. — <i>Les caractères et la valeur du système accusatoire</i>	170
§ 2. — <i>Le développement historique de la procédure accusatoire</i>	172
Section II. — Le système inquisitoire	178
§ 1. — <i>Les caractères et la valeur du système inquisitoire</i>	178
§ 2. — <i>Le développement historique de la procédure inquisitoire</i>	180
Section III. — Le système mixte	188
Section IV. — Le système procédural des théories de la défense sociale	189

CHAPITRE II. — Les solutions positives	195
Section I. — Les forces créatrices de la procédure pénale	195
Section II. — La procédure pénale française moderne et son évolution	197
Section III. — La procédure pénale des pays étrangers	202
§ 1. — <i>La procédure pénale des pays occidentaux</i>	202
§ 2. — <i>La procédure pénale des pays socialistes</i>	209

LIVRE III

LE DROIT CRIMINEL

TITRE I

LES CARACTÈRES SPÉCIFIQUES DU DROIT CRIMINEL

CHAPITRE PREMIER. — La définition du droit criminel	213
Section I. — Le contenu du droit criminel	214
§ 1. — <i>Le contenu juridique du droit criminel</i>	214
§ 2. — <i>Le contenu scientifique du droit criminel</i>	215
Section II. — La nature du droit criminel	217
§ 1. — <i>L'autonomie fonctionnelle du droit criminel</i>	217
§ 2. — <i>L'autonomie technique du droit criminel</i>	219
CHAPITRE II. — Le principe de la légalité criminelle	225
Section I. — La justification du principe de la légalité criminelle	227
Section II. — Le contenu du principe de la légalité criminelle	231
§ 1. — <i>Les conséquences du principe pour le législateur</i>	231
§ 2. — <i>Les conséquences du principe pour le juge</i>	234
Section III. — Le déclin du principe de la légalité criminelle	237
§ 1. — <i>Le déclin du principe en matière législative</i>	238
§ 2. — <i>Le déclin du principe en matière judiciaire</i>	243
CHAPITRE III. — L'interprétation de la loi criminelle	246
Section I. — Les diverses méthodes d'interprétation	248
§ 1. — <i>La méthode littérale</i>	248
§ 2. — <i>La méthode téléologique</i>	249
§ 3. — <i>La méthode analogique</i>	250
Section II. — La méthode d'interprétation du droit positif français	253
§ 1. — <i>L'interprétation téléologique dans la jurisprudence française</i>	253
§ 2. — <i>L'interprétation analogique dans la jurisprudence française</i>	257

TITRE II

LA RÈGLE DE DROIT CRIMINEL

CHAPITRE PREMIER. — La théorie générale de la règle de droit criminel	261
Section I. — Le contenu de la règle criminelle	261
§ 1. — <i>Le contenu de la règle de droit pénal</i>	261
§ 2. — <i>Le contenu de la règle de procédure pénale</i>	266
§ 3. — <i>Les rapports du droit pénal et de la procédure pénale</i>	268
Section II. — La forme de la règle criminelle	270
§ 1. — <i>Le caractère écrit de la règle criminelle</i>	270
A. — <i>Le rôle des principes, de la coutume et des usages</i>	271
B. — <i>La mise en vigueur et l'abrogation de la règle criminelle</i>	276
§ 2. — <i>Les sources formelles du droit criminel</i>	280
A. — <i>La loi criminelle</i>	280

B. — Les règlements	295
C. — Les conventions internationales	301
Section III. — La validité de la règle criminelle	312
§ 1. — <i>La validité de la loi criminelle</i>	312
§ 2. — <i>La validité des règlements</i>	314
A. — Les conditions d'application de l'exception d'illégalité	315
B. — Les effets de l'exception d'illégalité	320
CHAPITRE II. — L'application de la règle criminelle dans le temps	322
Section I. — L'application dans le temps des lois de fond	328
§ 1. — <i>Les controverses doctrinales</i>	328
§ 2. — <i>La mise en œuvre des règles de conflits</i>	331
A. — L'application immédiate de la loi nouvelle plus douce	331
B. — La localisation de l'infraction dans le temps	339
§ 3. — <i>Les exceptions aux règles normales de conflit</i>	341
Section II. — L'application dans le temps des lois de procédure	349
§ 1. — <i>L'application immédiate des lois nouvelles de procédure</i>	349
§ 2. — <i>Les tempéraments à l'application immédiate</i>	355
Section III. — L'application dans le temps des lois de prescription	358
CHAPITRE III. — L'application de la règle criminelle dans l'espace	365
Section I. — Le règlement des conflits de lois criminelles dans l'espace	372
<i>Sous-Section I. — Les systèmes doctrinaux</i>	<i>372</i>
<i>Sous-Section II. — Le droit positif français</i>	<i>375</i>
§ 1. — <i>Les infractions commises en France</i>	375
A. — Les conditions d'application du principe de territorialité	376
B. — Les limites du principe de territorialité	388
C. — L'application du droit étranger en France	391
§ 2. — <i>Les infractions commises à l'étranger</i>	394
A. — Les infractions commises par un Français	394
B. — Les infractions commises par un étranger	399
Section II. — La collaboration interétatique dans l'œuvre répressive	402
<i>Sous-Section I. — L'extradition</i>	<i>402</i>
§ 1. — <i>Généralités</i>	402
§ 2. — <i>Les conditions de l'extradition</i>	411
A. — Les personnes intéressées à l'extradition	411
B. — Les infractions extraditionnelles	415
C. — Les condamnations prononcées	421
§ 3. — <i>La procédure de l'extradition</i>	422
A. — La France, État requérant	422
B. — La France, État requis	424
§ 4. — <i>Les effets de l'extradition</i>	434
A. — La suite de la remise	435
B. — Les suites du jugement et de son exécution	438
<i>Sous-Section II. — Les autres formes de la collaboration internationale</i>	<i>439</i>
§ 1. — <i>La collaboration policière et judiciaire</i>	439
§ 2. — <i>Les effets internationaux des jugements répressifs</i>	444
A. — Les effets négatifs des jugements étrangers	445
B. — Les effets positifs des jugements étrangers	447
Section III. — Le droit international pénal	450
§ 1. — <i>Les règles de fond du droit international pénal</i>	452
A. — Les infractions internationales	452
B. — Le délinquant international	459
C. — Les sanctions internationales	460
§ 2. — <i>La justice pénale internationale</i>	461
A. — Les réalisations du passé	461
B. — L'institution d'une juridiction permanente	463

DEUXIÈME PARTIE DROIT PÉNAL GÉNÉRAL

LIVRE I L'INFRACTION

TITRE I

LA STRUCTURE JURIDIQUE DE L'INFRACTION

CHAPITRE PREMIER. — L'élément légal de l'infraction	474
Section I. — La qualification des faits	475
§ 1. — <i>Les principes généraux</i>	475
A. — L'opération de qualification	475
B. — Le pouvoir de qualification	478
§ 2. — <i>Les problèmes posés par les qualifications multiples</i>	480
A. — Qualifications incompatibles et qualifications alternatives	481
B. — Les concours de qualifications	483
Section II. — La qualification des infractions	490
§ 1. — <i>Crimes, délits, contraventions</i>	492
A. — Intérêts pratiques de la distinction tripartite	493
B. — Critère de la distinction tripartite	496
C. — Fondement de la classification tripartite	500
§ 2. — <i>Infractions de droit commun et infractions politiques</i>	503
A. — Les constructions doctrinales du droit pénal politique	504
B. — Intérêts pratiques de la distinction	508
C. — Critères de la distinction	515
§ 3. — <i>Infractions de droit commun et infractions militaires</i>	518
A. — Intérêts pratiques de la distinction	519
B. — Critère de la distinction	521
§ 4. — <i>Infractions de droit commun et infractions fiscales ou douanières</i>	521
CHAPITRE II. — Les faits justificatifs de l'infraction	525
Section I. — Les problèmes généraux de la justification pénale	526
§ 1. — <i>Les causes de justification</i>	526
§ 2. — <i>L'étendue de la justification</i>	531
A. — Incidence des faits justificatifs sur la responsabilité pénale	531
B. — Incidence des faits justificatifs sur la responsabilité civile	532
Section II. — L'accomplissement d'un devoir	533
§ 1. — <i>L'ordre de la loi</i>	534
A. — Critère de l'ordre justificatif	534
B. — L'excès de zèle dans l'exécution de l'ordre légal	536
§ 2. — <i>Le commandement de l'autorité légitime</i>	538
A. — La notion d'autorité légitime	539
B. — Le commandement illégal	540
Section III. — L'exercice d'un droit	543
§ 1. — <i>La légitime défense</i>	544
A. — L'agression justificative	544
B. — La défense justifiée	551
C. — Preuve de la légitime défense	553
§ 2. — <i>Les autres permissions justificatives</i>	556
A. — Permissions légales et coutumières	556
B. — Permissions administratives	559
Section IV. — L'état de nécessité et le consentement de la victime	561
§ 1. — <i>L'état de nécessité</i>	561
A. — L'impunité de l'infraction nécessaire	562
B. — Les conditions de la justification	566

§ 2. — <i>Le consentement de la victime</i>	569
A. — Les principes	569
B. — Les cas discutés	571

TITRE II

LA STRUCTURE MATÉRIELLE DE L'INFRACTION

CHAPITRE PREMIER. — L'élément matériel de l'infraction	575
Section I. — La criminalité matérielle, condition nécessaire de la répression pénale	575
Section II. — La criminalité latente, condition suffisante de certaines mesures de défense sociale ?	578
CHAPITRE II. — Les actes d'exécution	581
Section I. — Le contenu des actes d'exécution	581
§ 1. — <i>Les infractions de commission et les infractions d'omission</i>	581
A. — Le comportement pénal actif	582
B. — Le comportement pénal passif	584
§ 2. — <i>Les infractions simples et les infractions complexes</i>	588
§ 3. — <i>Les infractions en concours réel</i>	591
Section II. — La durée des actes d'exécution	592
CHAPITRE III. — Le résultat des actes d'exécution	598
Section I. — L'infraction tentée	598
§ 1. — <i>La tentative interrompue</i>	599
A. — Définition de la tentative punissable	599
B. — Régime juridique de la tentative	610
§ 2. — <i>La tentative infructueuse</i>	611
A. — Les controverses doctrinales sur l'infraction impossible	612
B. — Les solutions positives relatives à l'infraction impossible	615
Section II. — L'infraction consommée	618
§ 1. — <i>L'infraction formelle</i>	619
§ 2. — <i>L'infraction matérielle</i>	623

LIVRE II

LA CULPABILITÉ

TITRE I

LES ASPECTS MATÉRIELS DE LA CULPABILITÉ

CHAPITRE PREMIER. — La relation de participation	633
Section I. — La participation au fait d'autrui	635
§ 1. — <i>Le développement de la responsabilité pénale du fait d'autrui</i>	636
§ 2. — <i>La mise en œuvre de la responsabilité pénale du fait d'autrui</i>	640
Section II. — La participation au fait collectif	644
§ 1. — <i>L'appartenance à un groupe</i>	645
§ 2. — <i>Le rôle joué dans l'infraction collective</i>	649
A. — Les problèmes particuliers posés par la complicité	650
B. — L'élément légal de la complicité	656
C. — L'élément matériel de la complicité	661
D. — L'élément moral de la complicité	672
E. — Le receleur	674
§ 3. — <i>L'influence de la participation sur le résultat de l'action collective</i>	677

CHAPITRE II. — La relation de causalité	680
Section I. — Les critères doctrinaux de la relation causale	682
Section II. — Les critères jurisprudentiels de la relation causale	686

TITRE II

LES ASPECTS INTELLECTUELS DE LA CULPABILITÉ

CHAPITRE PREMIER. — L'élément moral commun à la plupart des infractions	701
Section I. — Le dol général	701
§ 1. — <i>Définition du dol général</i>	701
A. — Le dol général et l'élément matériel de l'infraction	702
B. — Le dol général et l'élément légal de l'infraction	705
§ 2. — <i>Signification criminologique du dol général</i>	713
Section II. — La faute contraventionnelle	717
§ 1. — <i>Définition de la faute contraventionnelle</i>	717
§ 2. — <i>Critères distinctifs des infractions matérielles</i>	720
CHAPITRE II. — L'élément moral propre à certaines infractions	723
Section I. — Le dol spécial	723
§ 1. — <i>Définition du dol spécial</i>	723
§ 2. — <i>Les modalités du dol spécial</i>	725
Section II. — La faute d'imprudence ou de négligence	728
§ 1. — <i>Définition de la faute pénale</i>	730
A. — Faute pénale et imprévoyance	730
B. — Faute pénale et faute civile	733
C. — Faute pénale et inobservation des règlements	737
§ 2. — <i>Les sanctions applicables aux délits involontaires</i>	740

LIVRE III

L'IMPUTABILITÉ

CHAPITRE PREMIER. — L'aptitude à la sanction	744
CHAPITRE II. — L'imputabilité des personnes physiques	750
Section I. — La liberté du comportement pénal	750
§ 1. — <i>La contrainte physique</i>	752
A. — Origine de la contrainte physique	752
B. — Les caractères spécifiques de la contrainte physique	753
§ 2. — <i>La contrainte morale</i>	756
A. — Définition de la contrainte morale	756
B. — Applications jurisprudentielles de la contrainte morale	757
Section II. — La lucidité du comportement pénal	759
§ 1. — <i>Les malades mentaux</i>	759
A. — La démence	760
B. — Les anormaux mentaux	764
§ 2. — <i>Les jeunes délinquants</i>	766
A. — Les mineurs délinquants	766
B. — Les jeunes adultes délinquants	770
Section III. — L'opportunité de la sanction pénale	772
CHAPITRE III. — L'imputabilité des personnes morales	776
Section I. — Conditions d'existence de la responsabilité pénale des personnes morales	776
§ 1. — <i>Le débat doctrinal</i>	777
§ 2. — <i>Les solutions positives</i>	779
Section II. — La mise en œuvre de la responsabilité pénale des personnes morales	782

LIVRE IV LA SANCTION

TITRE I THÉORIE GÉNÉRALE DE LA SANCTION CRIMINELLE

CHAPITRE PREMIER. — La notion de sanction criminelle	788
Section I. — La distinction des peines et des mesures de sûreté	789
§ 1. — <i>Traits distinctifs de la peine</i>	789
§ 2. — <i>Traits distinctifs de la mesure de sûreté</i>	792
Section II. — Les rapports de la peine et de la mesure de sûreté	793
§ 1. — <i>Généralités</i>	793
§ 2. — <i>Conditions d'intervention des peines et mesures de sûreté</i>	795
§ 3. — <i>Conditions d'exécution des peines et mesures de sûreté</i>	799
CHAPITRE II. — Les problèmes juridiques posés par l'exécution des sanctions	802
Section I. — Les principes généraux	802
§ 1. — <i>Le titre d'exécution</i>	802
§ 2. — <i>Les modalités d'exécution</i>	804
Section II. — Les autorités chargées de l'exécution	806
§ 1. — <i>Les autorités judiciaires</i>	806
A. — <i>Le ministère public</i>	806
B. — <i>Le juge de l'application des peines</i>	807
C. — <i>Le juge des enfants</i>	816
§ 2. — <i>Les autorités administratives</i>	818
A. — <i>L'administration pénitentiaire</i>	818
B. — <i>L'administration de l'éducation surveillée</i>	823
Section III. — Le contentieux de l'exécution des sanctions	826
Section IV. — Les garanties d'exécution des sanctions	830
§ 1. — <i>Les garanties de nature pénale</i>	830
§ 2. — <i>Les garanties de nature civile</i>	831
A. — <i>La solidarité</i>	831
B. — <i>La contrainte par corps</i>	837
C. — <i>Les astreintes</i>	842
D. — <i>Les sûretés sur les biens du condamné</i>	843

TITRE II LES DIFFÉRENTS TYPES DE SANCTIONS

CHAPITRE PREMIER. — Sanctions affectant la personne du condamné	845
Section I. — La peine de mort	845
§ 1. — <i>La querelle sur la peine de mort</i>	846
§ 2. — <i>L'usage de la peine de mort dans le monde contemporain</i>	852
§ 3. — <i>Les règles d'exécution de la peine de mort</i>	854
Section II. — La privation de la liberté	856
§ 1. — <i>Les peines privatives de liberté</i>	856
A. — <i>L'évolution des idées en matière de privation de la liberté</i>	856
B. — <i>Place et rôle de la privation de liberté dans le système français des sanctions</i>	862
C. — <i>Les prisons</i>	866
D. — <i>La condition du prisonnier</i>	869
E. — <i>Règles juridiques d'exécution des peines privatives de liberté</i>	884
§ 2. — <i>Le traitement pénal</i>	889
A. — <i>Le traitement en milieu fermé</i>	893
B. — <i>Le traitement en milieu ouvert</i>	895

§ 3. — <i>Les mesures de sûreté privatives de liberté</i>	901
A. — <i>Le placement des mineurs en internat</i>	901
B. — <i>Le placement curatif des alcooliques et toxicomanes</i>	902
Section III. — La restriction de la liberté	907
§ 1. — <i>Les peines restrictives de liberté</i>	907
A. — <i>Le bannissement</i>	907
B. — <i>L'interdiction de séjour</i>	908
§ 2. — <i>Les mesures de sûreté restrictives de liberté</i>	913
CHAPITRE II. — Sanctions affectant le patrimoine du condamné	916
Section I. — L'amende	916
Section II. — La confiscation	920
§ 1. — <i>La confiscation générale</i>	920
§ 2. — <i>La confiscation spéciale</i>	921
Section III. — La fermeture d'établissement	922
Section IV. — Règles juridiques d'exécution des peines patrimoniales	925
CHAPITRE III. — Sanctions affectant les droits ou la réputation du condamné	927
Section I. — La privation des droits civils, civiques et politiques	929
§ 1. — <i>Les incapacités civiles</i>	929
§ 2. — <i>Les incapacités civiques et politiques</i>	931
Section II. — La privation des droits professionnels et des permissions administratives	932
§ 1. — <i>La privation des droits professionnels</i>	932
§ 2. — <i>La privation des permissions administratives</i>	936
Section III. — La publication de la condamnation	937
Section IV. — Les règles juridiques d'exécution des sanctions privatives de droits	938

TITRE III

L'INDIVIDUALISATION JUDICIAIRE DE LA SANCTION

CHAPITRE PREMIER. — La mesure judiciaire de la sanction	943
Section I. — Les règles d'atténuation de la peine	943
§ 1. — <i>Les excuses atténuantes</i>	943
§ 2. — <i>Les circonstances atténuantes</i>	946
A. — <i>Conditions d'application des circonstances atténuantes</i>	947
B. — <i>Effets des circonstances atténuantes</i>	950
§ 3. — <i>Les substitutions de pénalités, dispenses ou ajournements de peine</i>	955
§ 4. — <i>Les causes de mitigation de peine</i>	956
Section II. — Les règles d'aggravation de la peine	957
§ 1. — <i>Théorie générale des circonstances aggravantes</i>	957
§ 2. — <i>La récidive, cause d'aggravation des peines</i>	959
A. — <i>Éléments généraux de l'état de récidive</i>	961
B. — <i>Les cas ordinaires de récidive</i>	963
C. — <i>Les cas particuliers de récidive</i>	967
§ 3. — <i>Combinaison des règles d'aggravation et des règles d'atténuation de la peine</i>	968
Section III. — La règle du non-cumul des peines	970
§ 1. — <i>Conditions générales d'application de la règle</i>	970
A. — <i>La règle exceptionnelle : le cumul des peines</i>	971
B. — <i>La règle de principe : le non-cumul des peines</i>	973
§ 2. — <i>L'application de la règle du non-cumul en cas de poursuite unique</i>	977
§ 3. — <i>L'application de la règle du non-cumul en cas de pluralité de poursuites</i>	981
A. — <i>La confusion des peines plus faibles avec la peine la plus forte</i>	981
B. — <i>Incidence de l'inexécution de la peine absorbante</i>	982

CHAPITRE II. — Les modalités judiciaires de la sanction	985
Section I. — Rôle du juge français dans l'exécution des sanctions	985
Section II. — Le sursis au prononcé de la condamnation	988
Section III. — Le sursis simple	990
§ 1. — <i>Conditions d'application du sursis simple</i>	991
§ 2. — <i>Les effets du sursis simple</i>	994
Section IV. — Le sursis avec mise à l'épreuve	996
§ 1. — <i>Conditions d'application du sursis avec mise à l'épreuve</i>	998
§ 2. — <i>Contenu du sursis avec mise à l'épreuve</i>	1000
A. — Le sursis proprement dit	1000
B. — La mise à l'épreuve	1001
§ 3. — <i>Dénouement du sursis avec mise à l'épreuve</i>	1004
A. — Hypothèses dans lesquelles le condamné se conduit bien	1004
B. — Hypothèses dans lesquelles le condamné se conduit mal	1005
C. — Incidence sur la probation des institutions incompatibles avec son fonctionnement	1007
Section V. — Le sursis avec obligation d'accomplir un travail d'intérêt général ...	1007

TITRE IV

L'EXTINCTION DES SANCTIONS

CHAPITRE PREMIER. — La grâce	1012
Section I. — Les conditions de la grâce	1013
§ 1. — <i>Conditions de fond</i>	1013
§ 2. — <i>Conditions de forme</i>	1015
Section II. — Les effets de la grâce	1018
§ 1. — <i>Incidence de la grâce sur la condamnation</i>	1018
§ 2. — <i>Incidence de la grâce sur l'exécution des sanctions</i>	1019
CHAPITRE II. — La prescription des sanctions	1022
Section I. — Les conditions de la prescription	1023
Section II. — Les effets de la prescription	1028